

COMMUNE NOUVELLE
LIVAROT – PAYS D'AUGE

Délibération N° 24.03.2025 / 17

LUNDI 24 MARS 2025 à 18 HEURES 30

SÉANCE PUBLIQUE
AU TELECENTRE
Rue Delaplanche à LIVAROT

Nombre de conseillers en exercice : 69
Nombre de présents : 43
Nombre de pouvoirs : 6
Absents sans pouvoirs : 20
Majorité absolue : 35

L'an **DEUX MIL VINGT CINQ**, le **24 MARS**, le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune Nouvelle « Livarot – Pays d'Auge », légalement convoqué le 11 mars 2025, s'est réuni en séance publique, au Télécentre, rue Delaplanche à Livarot, sous la Présidence de Monsieur Frédéric LEGOUVERNEUR, Maire.

Etaient présents : Mme Renée ANDRÉ, Mr Guillaume ANNE, Mr Roland BAUCHET, Mr Jean-Claude BÉNARD, Mr Franck BOMAL, Mme Josette BRACONNIER, Mr Frédéric CANET, Mme Charlotte CHEVALLIER, Mme Géraldine DE BONAFOS, Mme Martine DESHAYES, Mr Jean-Louis DESMONTS, Mme Pauline DOLIGEZ, Mr Bernard DORIO, Mme Marianne FLORAT, Mme Colette FONTAINE, Mr François GILAS, Mme Edwige HAYS, Mme Véronique HOMMAIS, Mr Daniel HOULLEMARE, Mme Séverine IBSAIENNE, Mr Arnauld JERU, Mme Jacqueline JULIEN, Mr Didier LALLIER, Mr Denis LE GOUT, Mme Sandrine LECOQ, Mr Xavier LEMARCHAND, Mr Christophe LERNER, Mr Dominique LESUFFLEUR, Mr Joël LOUET, Mme Françoise MECKERT, Mme Pascale PAYNEL, Mme Emilie PIEDNOIR, M. Michel PITARD, Mme Estelle PLANCHON, Mr Paul-Jean RIOULT DE NEUVILLE, Mr Philippe SOETAERT, Mr Yohann-Cédric TELLIER, Mr Jean TURQUETY, Mme Isabelle VAN DER TUIJN, Mr Joël VREL, Mme Nathalie ZEYMES, formant la majorité des Conseillers en exercice.

Absents ayant donné pouvoirs :

- Mr Jack BOISJOLY, pouvoir à Mme Edwige HAYS
- Mme Vanessa BONHOMME, pouvoir à Mr Yohann-Cédric TELLIER
- Mr Philippe GUILLEMOT, pouvoir à Mr Denis LE GOUT
- Mme Sylvaine HOULLEMARE, pouvoir à Mr Daniel HOULLEMARE
- Mr Philippe LESAULNIER, pouvoir à Mr Jean-Claude BÉNARD
- Mme Anne-Marie SEGUIN, pouvoir à Mr Jean-Louis DESMONTS.

Absents excusés :

- Mr Daniel ANTOINE
- Mr Patrick BEAUJAN
- Mr Alain FOUQUET

Absents :

- Mme Virginie BARRIERE
- Mme Evelyne BOUDEVIN
- Mr Nicolas CHEREL
- Mme Solène CUDENNEC
- Mr Régis DUBOIS
- Mr Thibault ECALARD
- Mr Jérôme EDON
- Mr Mickaël FOUQUET
- Mme Violaine GAUDEMER
- Mme Jeannine LECLERC
- Mme Stéphanie MARTIN
- Mme Laure MONTREUIL
- Mr Dominique MOREAU
- Mme Christine MOTTE
- Mr Arnaud PHILIPPE
- Mme Pascaline PHILIPPON
- Mme Audrey QUERUEL.

Mr Philippe SOETAERT est désigné secrétaire de séance.

LIVAROT – PAYS D’AUGE – DEMANDE DE SUBVENTIONS – REQUALIFICATION DE CENTRE BOURG – SECURISATION DES CYCLISTES ET PIETONS ROUTE D’ORBEC – PRIORITE 1

La Commune de Livarot – Pays d’Auge a élaboré un projet d’aménagement de son centre bourg dont plusieurs phases ont déjà été réalisées :

- Aménagement de la Place Pasteur ;
- Aménagement de la Place Xavier de Maistre et des rues adjacentes ;
- Aménagement de l’axe des quatre rues qui desservent le cœur de bourg : les rues de Lisieux, du Général Leclerc, du Maréchal Foch et de Marcel Gambier afin d’améliorer l’accessibilité des commerces et de favoriser l’attractivité commerciale.
- Aménagement de la place Georges Bisson – réhabilitation de la place ainsi que la construction d’un bâtiment annexe à la Mairie

Ces aménagements doivent être poursuivis, notamment par la requalification du centre bourg – Sécurisation des cyclistes et des piétons Route d’Orbec allant de l’église Saint Ouen au cimetière de Livarot.

Malgré tout l’intérêt porté à notre dossier, l’État n’a pas donné une suite favorable en 2024 à notre demande de subvention au titre de la dotation d’équipement des territoires ruraux

(DETR). L'Etat nous précise que notre dossier reste bien évidemment éligible à une attribution en 2025, sachant que tout dossier déposé devra être complet et prêt à démarrer.

Suite à une réunion avec la Région, dans le cadre de leur contrat de territoire, notre dossier n'a pas été retenu.

Compte tenu de ces faits et à la demande de la Sous - Préfecture, le nouveau plan de financement prévisionnel s'établit comme suit :

Dépenses :

Honoraires et études préalables :	36 703,00 €
Travaux : Aménagement	782 507,96 €

Total H.T **819 210,96 €**

Recettes :

Etat – DETR et/ou DSIL 29,10 %	238 406,00 €
Etat – Fonds Verts 3,88 %	31 796,00 € (Notifié)
Conseil Départemental 23,01 %	188 530,00 € (Notifié)
Conseil Départemental (dde complémentaire) 5,68 %	46 500,00 €
Autres : CD14 pour compensation partie roulante 13,17 %	107 860,00 € (Notifié)
CALN (fonds de concours) 4,88 %	40 000,00 €
Autofinancement	166 611,00 €

Total H.T **819 210,96 €**

Afin d'obtenir un maximum de subventions pour réaliser dans les meilleures conditions ces travaux, les élus auront à prendre une délibération pour :

- Solliciter un financement de l'Etat au titre de la DETR et/ou de la DSIL ;
- Donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant pour mener à terme ce dossier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **SOLICITE** un financement de l'Etat au titre de la DETR et/ou de la DSIL ;
- **DONNE** tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant pour mener à terme ce dossier.

Pour extrait certifié conforme au registre, le 25 mars 2025.

Le Maire de la Commune,
« Livarot – Pays d'Auge »
Frédéric LEGOUVERNEUR

